ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 361-17). — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

VA-T-ON VERS UNE SÉRIEUSE REPRISE DES AFFAIRES

De l'allocution prononcée par M. A. Voreux, président de la Chambre de Commerce, au cours de la réunion du 30 décembre dernier, nous extrayons les passages suivants :

« L'année 1938, qui s'inscrira dans l'histoire de France en sombres caractères, laisse encore à celle qui va suivre un lourd héritage. Mais les perspectives sur le plan national comme dans le domaine international, se sont très sensiblement améliorées, depuis l'alerte de septembre. Les Français, tous les Français, semblent avoir retrouvé la notion de notre valeur de grande nation et repris conscience de nos destins à la tête de l'élite des pays de haute culture et de noble civilisation. L'esprit de paresse, de laisser-aller, qui ont failli nous conduire à l'abîme, s'estompent à l'horizon du passé.

» Grâce à cette évolution et à l'impulsion d'un gouvernement décidé à suivre le chemin qu'il s'est tracé sous le signe de l'ordre, du travail et de la discipline dans la liberté, une lueur monte du crépuscule de l'année qui s'achève.

» Notre économie déjà s'en trouve baignée et, pour la première fois depuis de très longues années, nous pouvons aborder une nouvelle année de travail et d'affaires avec des espoirs sérieux, basés sur une confiance qui ne demande qu'à s'affirmer.

» Je formule le souhait que ces prémices favorables se développent et aboutissent à nous rendre en 1939, le moyen de travailler en paix et d'obtenir le fruit légitime de nos efforts ».

DEMAIN VENDREDI..... EXPOSITION annuelle aux «100 000-CHEMISES». Nombreuses séries de chemises blanches et couleur à 26 fr 50 d'une valeur beaucoup plus grande. Toujours les mêmes très belles qualités et la même fabrication. Pour cette Exposition, prix extrêmement bas. Succursale de LILLE, 79, rue Nationale.

006

A TRAVERS LA VILLE

Un manteau disparaît. — M. Lalanne, commissaire de police du 3e arrondissement a reçu la visite de Mme Antoine née Marie Mahieu, 34 ans, demeurant 31, rue Jean-Jacques Rousseau, qui lui déclara qu'au cours de la nuit du 31 décembre au 1er janvier, quelqu'un s'était introduit dans son domicile et qu'un manteau et un trousseau de clefs avaient été volés. Le magistrat s'est rendu sur les lieux mais ne releva aucune trace d'effraction sur la porte d'entrée de l'habitation. Ces constatations laissent supposer que l'auteur de ce méfait devait être possesseur de fausses clefs. La suite de l'enquête a été confiée au service de la sûreté.

Un acte de vandalisme. — Au cours d'une de ces dernières nuits, des individus ont brisé l'enseigne lumineuse placée à la facade de l'habitation de M. Ed Moussaill, 38 ans, chirurgien-dentiste, demeurant 93, rue du Collège. La victime, qui subit un préjudice de 800 francs, a déposé une plainte au 4e arrondissement de police.

La valse des bécanes. — Vers 19 h. 30, la bicyclette de M. Georges Saffre, demeurant, 6, rue de la Poste, a été volée à la facade du Café Doutreligne, 7, rue du Maréchal Foch. Enquête en cours.

— A 23 h. 30, M. Alphonse Verspraete chauffeur-livreur, domicilié 19, rue de Turenne, a trouvé, abandonnée à l'angle des rues Inkermann et Rohan, une bicyclette assez usagée, pneus ballon, dépourvue d'éclairage et ne portant pas de plaque. La machine a été déposée au poste Central de police.

Les collisions. — Mercredi matin, vers 9 heures, la camionnette des Hospices de Roubaix, remontait le boulevard de Lyon lorsque par suite du verglas, une automobile de la Maison de Transports Verment, rue Dupuy de Lôme, vint la tamponner.

— Vers 9 h. 15, M. Félix Varras, demeurant à **Blandain** (Belgique), descendait la rue Jouffroy, lorsque survint à sa droite une automobile flanquée d'une remorque chargée de bois, appartenant à M. Elie Vanholland, 14, rue Lamartine : ce fut la collision.

Des dégâts matériels de part et d'autre, ont été les résultats de ces deux accidents pour lesquels Me Gaillard, huissier, a dressé un constat.

LA DANSEUSE ET LE PÉKINOIS

— Je n'entrerai pas en scène tant qu'on n'aura pas retrouvé Arthur, s'écria Colett Joan, au moment de paraître en public. Arthur est un pékinois qu'un pompier réussit à retrouver sous un amas de décors, en s'éclairant avec son boîtier électrique Wonder La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

A PROPOS DE L'INSTITUTION D'UNE RETRAITE POUR LES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS AGÉS

La Chambre de Commerce de Roubaix ayant étudié divers projets tendant à instituer un système de retraites en faveur des petits et moyens commerçants ou industriels a, au cours de sa dernière réunion, pris la décision suivante :

« Considérant que, si l'on peut faire à cette idée diverses objections de principe : risque de porter atteinte à l'esprit d'initiative et de responsabilité individuelle des commerçants et des industriels ; danger de la tendance à les faire entrer dans des organisations plus ou moins étatistes ; il n'en est pas moins vrai que la situation qui leur est faite, par des circonstances dont ils ne sont aucunement responsables commande de l'envisager favorablement ;

» Considérant, en effet, que la crise économique mondiale et, plus encore la crise monétaire et financière française, latente depuis la guerre, avec l'avilissement progressif de notre monnaie, a ôté à l'épargnant presque toute possibilité d'assurer par lui-même son avenir ;

» Que par là les commerçants et les industriels laissés à leurs seules forces, après une longue carrière de labeur honnête, après avoir lourdement, pendant toute une vie rempli leur devoir fiscal se trouvent trop souvent frustrés du pain et de la tranquillité de leurs vieux jours ;

» Emet le vœu que ce projet soit pris en considération et pour sa réalisation ;

» Considérant que la création d'une Société Mutuelle d'Assurance groupant obligatoirement tous les petits commerçants et industriels se heurte, au maximum, aux objections évoquées ci-dessus ;

» Considérant qu'on doit s'en tenir à la « faculté », pour les commerçants, d'adhérer à un système de retraite, sans leur en faire une obligation : mais que l'on devrait reconnaître le même droit à la femme du commerçant qui seconde habituellement son mari ;

» Considérant que la difficulté d'établir une démarcation entre le petit, le moyen et le grand commerçant et industriel, et l'instabilité du temps présent qui renverse fréquemment, au cours d'une carrière, des situations apparemment bien assises, écartent l'idée de limiter ce droit à certaines catégories seulement, demande :

» Pour tous les patentés, la faculté d's'inscrire aux Assurances Sociales pour les risques invalidité, vieillesse et vie, moyennant le versement de la double cotisation correspondante ;

» Etant entendu que le même droit serait reconnu, moyennant la même condition, aux salariés exclus des Assurances Sociales ;

» Que la même faculté soit donnée à la femme du commerçant qui seconde celui-ci dans son entreprise ;

» Que dans le cas où l'âge de l'intéressé ne lui permettrait plus de constituer la pension normale par les trente ans de versements prévus par la loi, il lui soit permis d'augmenter ses cotisations dans la proportion nécessaire à compenser les annuités manquantes pour atteindre au moment de la retraite le maximum ;

» En ce qui concerne les commerçants trop âgés pour pouvoir, même par ce moyen, participer aux Assurances Sociales, de même que pour les salariés dans le même cas, rappelle ses délibérations antérieures par lesquelles elle demandait que la retraite aux vieux travailleurs soit réalisée par la substitution de la répartition de la capitalisation des cotisations du risque Vieillesse des Assurances Sociales et insiste à nouveau en faveur de cette solution ».

VANDERHAEGEN Chirurgien-Dentiste 39, r. Pierre Malte 4025

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET L'APPLICATION DE L'ÉCONOMIE ORIENTÉE

Au cours de sa dernière assemblée, la Chambre de Commerce de Roubaix étudia notamment le projet de « L'Economie Orientée ».

Voici la délibération qu'elle a prise à ce sujet :

« La Chambre de Commerce de Roubaix a étudié le principe de l'Economie orientée, qui a été récemment presente comme susceptible de redresser notre situation economique.

» Elle a constaté que, malgré le soin qu'ont pris ses promoteurs de la distinguer de l'Economie dirigee, elle s'y apparente fortement et a fait les constatations suivantes :

» La frontiere entre l'Economie orientée et l'economie dirigee n'apparait pas bien nette. Certains caracteres de l'une se retrouvent dans l'autre et il suffirait de bien peu de chose pour passer de l'une à l'autre.

» En effet, l'Economie orientée ne borne pas son rôle a conseiller, elle veut aussi aider, donc collaborer a la realisation de ses plans. Non contente de mener « une sorte d'enquête continue sur la production et l'exportation » — laquelle devrait seulement faciliter aux particuliers le choix du sens de leurs initiatives et de leurs efforts — elle entend, en outre, contribuer « à la mise au point des techniques de fabrication, au rassemblement des capitaux nécessaires, etc. ».

» Sans doute n'est-ce pas encore de l'Economie dirigée pure ; mais c'est incontestablement son amorce. Et comment être sûrs de ne pas être entraines de l'une à l'autre, si l'on entre dans cette voie ?

» Or, l'Economie dirigée, c'est la negation de l'effort individuel et de l'initiative ; c'est l'étatisation, avec la suppression des sanctions et des recompenses naturelles, que comporte le travail dans la liberté individuelle, par conséquent la régression substituée au progres, la routine a l'invention, l'indolence à l'activite. C'est la tendance à regler toute notre Economie sur les moins actifs, sur les moins habiles et les moins aptes.

» Pour eviter de dangereuses « expériences » ; pour donner à nos industriels et a nos commerçants le minimum de stabilité hors de laquelle il n'est pas possible ni de prévoir, ni d'entreprendre, mieux valent des ententes professionnelles, une organisation corporative, sérieusement conçus, une discipline librement acceptée à l'intérieur de ces organismes, que le système de l'Economie dirigee, même édulcorée.

» Mais s'il n'est pas dans le rôle de l'Etat d'agir lui-même, il est au contraire de sa mission de permettre aux activites privées de s'exercer dans la sécurité, et au mieux de leurs intérêts propres, comme de ceux de la collectivité, et, pour cela, de leur donne des plaques indicatrices et des bulletins de prévision.

» C'est pourquoi le projet de creation d'un service de documentation générale doit être retenu.

» Et la Chambre de Commerce a resumé ainsi son avis :

» La definition de l'Economie orientée l'apparente, par certains côtés, à l'Economie dirigée, dont elle serait une forme edulcoree et à laquelle elle conduirait fatalement.

» Or, cette doctrine de l'Economie totalitaire est à repousser de la maniere la plus formelle.

» Elle impliquerait l'intervention de l'Etat en des domaines qui se sont pas de sa compétence. Annihilant les initiatives individuelles substituant au sens des responsabilités personnelles l'anonymat des décisions bureaucratiques et l'indifference d'une entité lointaine, elle constituerait une terrible régression, conduirait à un regime de misère et de désordre

» Donc le principe de l'Economie orientee doit être rejeté.

» Toutefois, des arguments dont il est issu, on doit retenir :

» 1. L'intérêt de developper le service de documentation et de prévision économique, qui vient d'être crée ;

» 2 L'utilite de compléter notre système economique par un encouragement à l'organisation professionnelle, librement consentie, visant à la diminution des prix de revient et respectant le principe de la libre concurrence :

» Le rôle de l'Etat, dans l'un et l'autre cas, devant se borner a des fonctions de tutelle, a l'exclusion de toute ingerence ou intervention directe sous une forme quelconque, dans le domaine des activités privées commerciales et industrielles ».

MALADIES DE LA PEAU
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaegha, Pharm. du Trichon, Roub. 3521

La transmission de paquets recommandés

Au cours de sa dernière réunion, la Chambre de Commerce de Roubaix a pris la délibération suivante :

« La Chambre de Commerce de Roubaix, considérant qu'il est inadmissible que l'Administration des Postes, ayant reconnu que le contenu d'un paquet recommandé a été mis hors d'usage par sa propre faute, soit dégagée par la loi et les règlements de toute responsabilité envers le proprietaire lésé ;

» Considérant qu'une telle réception, contraire à toute équité et même à tout principe de morale courante, présente, au point de vue de l'intérêt général, de très graves inconvenients ;

» Qu'en effet, dans un Etat bien ordonné, chacun, quel que soit sa fonction ou son rang, devrait au contraire être rendu effectivement responsable des conséquences de ses erreurs, de ses négligences ou d'as fautes ;

» Demande que la législation en vigueur pour réglementer la responsabilité de l'Administration des Postes au regard des objets qu'elle transporte, soit modifiée pour mettre à sa charge le préjudice dûment prouvé, causé aux expéditeurs d'envois recommandés par faute, erreur ou négligence de sa part ».

L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL

Samedi prochain, au Centre Régional de Roubaix, il sera procédé à la pose de la première pierre de huit pavillons

Une grande activité est constatée, depuis quelques jours, au Parc Barbieux à *Roubaix*. Le dégel a permis aux entrepreneurs de poursuivre les travaux au Centre Régional et, samedi prochain, il sera procédé à la pose de la première pierre des pavillons du *Pas-de-Calais*, de la Marne, de la Seine-et-Marne, de l'Oise, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle.

Voici le programme de cette importante journée à laquelle assisteront de nombreuses personnalités.

A 11 h. 30, rendez-vous à la Laiterie du Parc Barbieux, à Roubaix. Visite des chantiers et pose de la première pierre des pavillons départementaux.

A 12 h. 30, réception à l'Hôtel de Ville de Roubaix par M. Lebas, député-maire, et par les membres du Conseil municipal. Présentation de la maquette du Centre Régional par M. Agache, urbaniste en chef de l'Exposition de Roubaix. Descriptions des pavillons et dispositions prises en vue de leur aménagement par MM. les Architectes des départements et par le Délégué général à la propagande.

A 13 h. 30, déjeuner offert aux délégations départementales, dans la salle d'honneur de la Mairie de Roubaix.

Aujourd'hui à midi essai de la sirène d'alerte

La mairie de Roubaix rappelle qu'en vue de maintenir en bon état de fonctionnement la sirène d'alerte à forte puissance installée dans le campanile de l'Hôtel des P.T.T. Un essai de cette sirène aura lieu le premier jeudi de chaque mois.

Le premier essai aura lieu ce jeudi 5, à midi précises.

Que la population roubaisienne ne soit pas inquiétée par ces essais.

EMPLOI DES BOIS DU NORD

La Chambre de Commerce de Roubaix a demandé :

« 1° Que soit levée l'interdiction de l'emploi des bois importés des pays du Nord de l'Europe, dans les marchés passés par les collectivités et services publics.

» 2° Que soit abandonné le régime des dérogations, qui ne répond pas aux besoins de la région du Nord de la France.

» 3° Que l'attention des services utilisateurs soit simplement attirée, par les administrations intéressées, sur l'intérêt de prévoir l'emploi des bois de pays toutes les fois que l'utilisation des bois du Nord n'est pas indispensable et, d'une manière générale, qu'il soit renoncé à des pratiques aussi dangereuses pour notre commerce extérieur. »

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil municipal se réunira demain vendredi, à 18 h. 30, à l'Hôtel de cations et propositions de l'administration-Ville, afin d'examiner douze communications et propositions de l'administration et trente-trois rapports de commissions.

LE BAL DE L'AMICALE JEAN MACÉ

L'Amicale Jean Macé, école boulevard de Mulhouse, organise un bal de nuit, le samedi 14 janvier, en remplacement de celui du 24 décembre écoulée, qui a dû être annulé par suite du manque de chauffage occasionné par les fortes gelées.

Les conditions sont les mêmes que précédemment : prix d'entrée, 2 fr. ; distribution et bataille de confetti, serpentins.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Voici les cours pratiqués au cours de la semaine du 26 au 31 décembre 1938 :

Bœufs de 11 à 15, prix extrême 16,25; Vaches, de 8 à 8.25; Génisses 11.50 à 15.00, prix extrême 17 ; Taureaux 8.50 à 10 ; Veaux 14 à 18.50 ; Moutons 17 à 18.50 ; Brebis 14 à 15 ; Porcs 14 à 15.

Sociétés et Comités

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILÉS. — Ce jeudi 5, congé de Nouvel An.

U. A. R. N. — Permanence ce jeudi 13, rue du Pays, de 17 à 19 h., pour tous renseignements, comptabilité, fiscalité, contentieux, etc..

JOYEUX ACCORDÉONISTES DU CULDE-FOUR. — A partir du vendredi 6 janvier, les répétitions vont reprendre comme avant.

Dimanche 8, à 10 h. 30, répétition générale.

Les accordéonistes, tambours et clairons qui désirent faire partie de la société peuvent se faire inscrire au siège, 106, rue de Tourcoing

LES ARTISANS RÉUNIS. — Ce jour jeudi, de 18 h. 30 à 19 h. 30, permanance. Renseignements divers, contentieux, recouvrement da créances, comptabilité. De service : M. Gadenne.

AMICALE FÉMININE DES EMPLOYÉES, CONTREDAMES ET SURVEILLANTES DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING — Dimanche, de 9 h. 30 à midi, permanence mensuelle, 126, rue de la Gare, à Roubaix ; 1, avenue Gustave-Dron, à Tourcoing : paiement des cotisations, prestations maladie, etc...

AMICALE LAVOISIER. — Dimanche, réunion à l'école. Grande tombola des mamans amicalistes (nombreux et superbes lots), bibliothèque.

Mutualité des adultes : paiement des cotisations dernier délai.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Ce jeudi 5, de 19 à 20 h, permanence 67, rue des Fabricants.

ORPHÉON DES A. C. ET SOLDATS. — Cette semaine, pas de répétition. Dimanche 8 janvier, à 19 h., assemblée générale de la section d'épargne.

CLIQUE SCOLAIRE ET POST-SCOLAIRE DE LA F. A. L. — Ce jeudi, à 18 h. 30, répétition générale. Instructions pour le banquet du 8 janvier.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — **Amicale des Arts.** — Vendredi, à 19 h., réunion obligatoire au siège, Café Jouveneaux, 81, rue de l'Epeule.

BASZET-BALL. — **A. S. Féminine Lakanal.** — Aujourd'hui, répétition rue de l'Industrie, à 18 h. 30. Signature des licences et paiement des cotisations.

TIR — **Association Institut Furget.** — Samedi, stand fermé. Dimanche, stand ouvert de 9 h. 30 à midi. Formation et entraînement des équipes pour le concours de l'U.F.O.L.E.P., dont les éliminatoires pour Roubaix auront lieu les 22 et 29 janvier. Une prime sera tirée entre tous les présents. Les commissaires sont priés d'être au tir dès l'ouverture.

PÊCHE. — **« L'Abiatis ».** — Dimanche 8, assemblée générale à 19 h.

— **Union des Pêcheurs** (244, rue de l'Alma). — Lundi 9, assemblée générale à 19 h. 30. Ordre du jour très important.

JEUX DIVERS

FLÉCHETTES. — **Chez François Duprez**, 46, rue Méjelber, dimanche 8, à 17 h., 51 de 101 : Fernand Dewalle contre Henri Henri de Wattrelos.

— **Chez Emile Dubus**, 54, rue de l'Epeule, samedi, à 18 h., rendage 41 de 61 entre Albert Ryser et Alfred Moulard.

— **Chez Jean Dalmatta**, 51, boulevard de Belfort, dimanche 8, à 16 h., partie entre Henri Dubus et Salembier, de Tourcoing.

— **Chez Léonard Buyse**, 101, rue Voltaire, le 7 à 16 h., en 21 de 41, le grand Théo contre le grand Cho du Hutin.

ETAT CIVIL

Naissances : André Van Boghoute, rue Rollin, 34 ; Micnel Tas, rue de St-Omer, cour Bleuet, 4 ; Jacques Derly, de Mouscron (B), rue de la Marlière, 207 ; François Delsalle, de Tourcoing (N.), rue de Roubaix, 112, né rue de Maufait, 72.

Publications : Noël Piat, tourneur, rue de Tournai, 18 et Marcelle Steylaers, s. p., de Dunkerque ; Jean Renard, manœuvre d'usine, de Leers et Zulma Crépuie, bobineuse, de Leers.

Décès : Bernadette Sauvaget, 17 ans, rue Fragonard, 6 ; Alfred Carette, 32 ans, rue de l'Epeule, cour Blasin, 4 ; Philomène Gatteire, veuve Demol, 74 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Jean Delvallez, rue des Poesés, 19, 8 mois ; Marie Vandenberghe, veuve Parent, 64 ans, boulevard Montesquieu, impasse Petit, 1.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux funérailles de

Madame Georges DESPLANQUE

Née Octavie DELBECQUE

Médaille d'argent de la Famille Française

décédée à Lambersart le 4 janvier 1939 dans sa 74e année, qui auront lieu le samedi 7 janvier 1939, à 9 heures, en l'Eglise Saint-Calixte (Bourg).

Réunion à la maison mortuaire, Avenue Becquart, 244, à Lambersart, à 8 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux CONVOI ET MESSE D'ANGE de

Solange DELAHAYE

rappelée à Dieu, à Lille, le 3 Janvier 1939, à l'âge de quatre mois et demi, lesquels auront lieu le VENDREDI 6 JANVIER, à 9 heures 30, en l'Eglise Saint-Martin d'Esquermes, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière du Sud, pour y être inhumé.

Assemblée, rue Alfred-de-Musset, 35, à 9 heures 15.

De la part de :

M. et Mme Emile DELAHAYE ;
M. Guy, Mlles Claire, Thérèse, Chantal et Roseline DELAHAYE ;
M. et Mme Ernest VERGOTEN ;
Et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.

Dubois-Bacqueville, 42, r. d'Isly (T. 278.94) 2244

WATTRELOS

Don au Dispensaire antituberculeux. — Un groupe d'amis désirant conserver l'anonymat a fait remettre au trésorier du Dispensaire antituberculeux, pour cette œuvre, une somme de 45 francs, produit d'une quête faite au cours d'un banquet la veille de Noël. Le Comité adresse aux donateurs ses vifs remerciements.

Secours du bureau de bienfaisance aux chefs de famille chômeurs complets. — Les chefs de famille chômeurs complets ne disposant d'autres ressources que les allocations de chômage pourront se présenter au bureau de bienfaisance, rue Jean-Jaurès, 1 bis, après le pointage de vendredi 6 janvier. Sur présentation de leur carte, il leur sera délivré un bon pour 50 kilos de charbon.

Les chômeurs remplissant les conditions ci-dessus, qui touchent à une caisse syndicale pourront se présenter le même jour, de 16 à 17 heures, munis d'un certificat d'inscription à leur caisse et du livret de mariage établissant qu'ils sont chefs de famille.

Renaissance chorale de la Martinoire. — Vendredi 6, pas de répétition ; les membres qui désirent assister au souper du samedi 7 janvier sont priés de se faire inscrire pour aujourd'hui jeudi, dernier délai.

Taxes sur chiffre d'affaires, autos et licences. — Ordre des perceptions : lettres I, J, K, L, le 5 janvier ; M, N, O, le 6 ; P, Q, R, le 7 ; S, T, U, V, le 12 ; W, X, Y, Z, le 13.

Le bureau sera ouvert pour les retardataires les 20 et 27, de 8 à 11 heures.

Amicale de la Baillerie. — Dimanche 8, réunions générales : à 10 heures, sections de tir et de ping-pong ; à 14 h. 30, jeux divers. Tournois de manille et de piquet. Mutualité.

Parti démocrate populaire. — Les membres de la commission sont priés d'assister à la réunion vendredi 6, à 19 h. 30, au siège, et de prendre toutes dispositions pour la permanence qui se tiendra dimanche 8, à partir de 10 h. 30, au siège. »

CROIX

Collision. — Une collision s'est produite mercredi vers 12 h. 30, au face du débit de tabacs Beipalme, rue Jean-Jaurès entre une auto de la Raffinerie de pétrole, conduite par M. Arthur Cappelle, chauffeur et une autre voiture pilotée par M. René Desmedt, représentant, demeurant à Marcq-en-Barœul, 216, avenue des Flandres Dégâts matériels.

Acte de probité. — Un écolier de 13 ans et demi, André Pladys, 299, rue des Ogiers a trouvé un portemonnaie qu'il a remis au commissariat.

Campagne antituberculeuse. — Dimanche 8 janvier, à la salle des Fêtes, aura lieu le bal organisé au profit du timbre antituberculeux. Un excellent jazz se fera entendre au cours de la soirée qui sera des plus réussies. Rappelons que les cartes d'entrées donnent droit au tirage de la tombola tirée le 22 janvier. Cartes en ventes à la Mairie et au café de la salle des Fêtes

Harmonie Mutuelle. — Réunion de la Commission administrative, vendredi 6, chez M. Brassart, à 20 h. 30. Les membres sont priés de se trouver à 20 h. 15 au café formant l'angle du boulevard Montesquieu et de la rue de Roubaix.

Clique scolaire F.A.L.C. — La Commission désignée par la Fédération des Amicales Laïques de Croix, a nommé un nouveau Comité directeur de la Clique Scolaire

Ce Comité est composé comme suit : président d'honneur, M. Louis Seigneur; vice-présidents d'honneur, MM. Montois et Daerden ; président, M. Gaby G. ; vice-président, M. J. Delacourt ; secrétaire, M. Lucien Castermans ; trésorier, M. P Dejana ; secrétaire-adjointe, Mlle Vanainghel ; trésorière adjointe, Mme Lampe ; archiviste, garde matériel, M. C. Leblanc ; directeur, M. E. Degezelle ; sous-directeur M. F. Deronne ; professeur de tambour M. L. De Ryckers ; professeur de clairon, M. E. Baudart.

Les cours et répétitions ont lieu au Foyer des Amicales, Parc de l'Hôtel de Ville, à 19 h., tous les mardis pour les tambours et tous les mercredis pour les clairons. Les cours de tiffre reprendront incessamment.

Les inscriptions des nouveaux membres sont reçues pendant les cours. Le Comita invite les anciens mambres ne faisant plus partie de la Clique et qui auraient encore en leur possession un uniforme ou un instrument, de les rendre au cours de la prochaine répétition.

Foyer Laïque du Jeudi. — Le Foyer laïque du jeudi reprend aujourd'hui jeudi 5 janvier. Les enfants seront rassemblés à l'Hôtel de Ville à 15 h 30 Une séance de cinéma leur est réservée comme d'habitude.

A la Maternité. — Tous les jeudis de 15 h. à 16 h. 30, des consultations prénatales gratuites sont données à la Maternité, 177, rue des Ogiers par Mlle Le Diberdar, sage-femme de l'établissement.

Musique La Fraternelle. — Pas de répétition.

Le Brochet d'Or. — Samedi 7, réunion au siège, à 19 h. Brillante tombola entre tous les présents.

Football. — Amical Club de Croix. — Le Comité rappelle à ses nombreux supporters et amis que le dimanche 15 janvier l'équipe première se déplacera à Cassel. Les personnes désirant accompagner l'équipe fanion sont priées de s'inscrire d'urgence au siège, 50, rue de l'Egalité. Places limitées.

Concours de manille. — Dimanche 8 janvier, concours de manille chez Bonte, 35, rue du Creusot, pour une œuvre de Bienfaisance. Mises à volonté. Nombreux lots.

Etat Civil. — Naissance : François Fontaine, avenue des Cottages, 45.

WASQUEHAL

Il n'y a plus que 124 chevaux. — Le recensement de la cavalerie de Wasquehal, prescrit annuellement par l'autorité militaire, nous annonce à la date du 1er janvier, un total de 124 chevaux. Sur ce nombre, on en compte 24 non soumis au classement (10 réformés et 12 chevaux et 2 juments de moins de 5 ans). Il en reste exactement 100 qui seront soumis au classement en 1939. Sur ce nombre, 70 chevaux hongres et 30 juments.

A remarquer qu'il n'existe plus à Wasquehal, aucun cheval entier, ni aucun mulet ou mule. Signalons toutefois que le nombre de 124 chevaux existant dans les écuires au 1er janvier 1939, est identique à celui du 1er janvier 1938.

Ducasse à pierrots. — Samedi 7, concours de manille suivi de ducasse à pierrots, chez Mazure, 92, rue Carpeaux, à partir de 19 h. Le même jour, chez Lips, café du « Zoulou », rue Philippe-le-Bon, ducasse à pierrots suivie de bal.

Secours aux chômeurs. — Paiement samedi 7 à 9 h., salle des Fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre et à 14 h., salle annexe, rue de Roubaix, pour le Capreau. Aux mêmes heures, paiement du rappel journalier de 0.50 pour le mois de décembre.

Assistance médicale gratuite. — Les personnes et familles admises au bénéfice de l'assistance médicale gratuite pour l'année 1939, sont priées de retirer leur carte d'admission à la Mairie, 5e guichet, le plus tôt possible.

Aux mamans. — Ce jeudi à 14 h. 30, consultation des nourrissons, salle annexe, rue de Roubaix, pour les mamans du Capreau (lettres A à D).

Amicale du Capreau. — Afin d'encourager les jeunes tireurs, le concours hebdomadaire qui aura lieu à partir de dimanche 8 janvier, au stand, 67, rue Louise-Michel, comprendra trois catégories : Adultes, juniors et minimes. Nombreux prix dan schaque catégorie. Inscriptions de 10 à 13 heures

Clique scolaire du Capreau. — Ce jeudi, salle rue de Roubaix, répétition générale. Tambours à 18 h. 30, clairons à 19 h.

Bibliothèque populaire. — La bibliothèque des « Amis de Wasquehal », salle des fêtes, rue Jean-Macé, sera ouverte samedi 7 janvier, de 16 h. à 17 h. 30.

Préparation militaire. — Il n'y aura pas de cours de préparation militaire cette semaine. Reprise jeudi 12 janvier, à 19 h. 30, salle rue Jean-Macé.

Jeu de fléchettes. — Samedi 7, à 16 h., chez Doudin, 35, rue Jean-Jaurès, il se jouera un 21 de 41 entre le gros Marcel et le petit Albert de la rue de la Limite.

P. S. F. — On nous communique : « Une réunion privée aura lieu samedi 7 janvier à 20 h., café Sluyts, place de la République. Les adhérents sont priés d'y assister, ainsi que les porteurs d'invitation. Orateurs, MM. Buylard et Lano. Dimanche 8 la section du P.S.F. organise sa fête annuelle de l'Arbre de Noël à 16 h., au la salle du café Sluyts, et y convie tous ses membres. Il y aura distribution de vêtements chauds, choses utiles, jouets et friandises aux enfants ».

Etat Civil. — Décès : Lucie Devloo, ép. Baudens, 64 ans, impasse Lavoisier, 23.

Grâce à l'AUTOBRASSEUR, préparer soi-même sa boisson de ménage est aussi simple que de préparer ses repas. Et quels avantages ! Economie, qualité. Exigez le paquet jaune orange portant le mot « Autobrasseur ». En vente partout. Autobrasseur-Lens.

310

LYS-LEZ-LANNOY

Service des garnis. — Il est rappelé aux cafetiers et logeurs que les registres de logeurs doivent être présentés au visa à la Mairie, 1er guichet, avant le 15 janvier. Les intéressés devront se munir d'un timbre fiscal de 6 fr.

Chiens. — Le service de police procède actuellement au recensement des chiens ; tout chien non déclaré sera imposé à la triple taxe conformément à la loi.

Taxes communales. — Les possesseurs de pianos, les personnes ayant à leur service des domestiques, les possesseurs de chevaux et voitures imposables sont informés qu'il est actuellement procédé à ces divers recensements et qu'ils doivent en faire la déclaration à la police ou à la Mairie.

Ebouage. — Par suite du gel, des légumes de toutes sortes détériorés par ces gelées sont déversés dans les fossés et même le long des routes ; il est recommandé aux habitants de les enfouir dans leurs jardins ou les déposer dans les poubelles au passage du service d'ébouage. Des contraventions seront relevées contre les personnes qui déposeraient à nouveau de ces détritus.

Chômage. — Pointage des chômeurs aujourd'hui à la Mairie, à 9 h. pour les hommes et à 9 h. 30 pour les femmes.

Etat Civil. — En application de l'article 11 du décret du 14 juin 1938, les droits perçus seront modifiés comme suit : pour chaque expédition d'un act de naissance, de reconnaissance, de décès ou de publication de mariage : 2 fr. 50 ; pour chaque expédition des actes de mariage, d'adoption ou de transcription de jugement : 5 fr.

FLERS

Aux commerçants. — Les commerçants de la ville, qui sont en possession de bons de denrées, de pain, de viande et de charbon, émis pour le compte du bureau de bienfaisance pendant l'année 1938, sont priés de les remettre d'urgence à la mairie.

Cartes de mutilés. — Les mutilés de guerre dont l'invalidité est égale ou supérieure à réduction de tarif que les lignes de chemin de fer, arrivée à expiration en cours du premier trimestre 1939, doivent en demander l'échange actuellement à la mairie. Se munir du livret de pension de la carte périmée et d'une photo sans chapeau et récente.

Service sanitaire. — Organisation du service sanitaire pour l'année 1939, constatation des décès et consultations des nourrissons, M. Berthou, pour le Breucq, et M. Mangeot, pour le Bourg ; pour la vaccination antidiphtérique, pour le Bourg et Breucq, M. Deffrenne ; pour la visite médicale aux écoles et vaccination antivariolique, M. Platel.

HEM

Visite du contrôleur. — M. le Contrôleur des contributions directes se tiendra à la mairie ce jeudi 5 janvier de 14 heures 30 à 17 heures, à la disposition des contribuables, pour recevoir les réclamations et donner tous renseignements en matière de contributions directes.

Carabiniers amicalistes. — Voici le classement du mois de décembre : 1er Brissart A.; 2e Brissart H.; 3e Delerue D.; 4e Vanderkempen H.; 5e Liagre A. ; 6e Vanderkempen J.; 7e Marchal R. ; 8e Questin R.; 9e Descamps M.; 10e Laurent A.; 11e Dericquebourg A.; 12e Decottignies H. ; 13e Gilleman G. ; 14e Oudouoir R.; 15e Mathyn Fl.; 16e Chastain Ch., etc..

Les membres sont informés que le concours mensuel auar lieu dimanche 8 janvier, de 9 à 12 heures, a ustand de la salle des fêtes.

Gymnastique et féminine « La Gauloise ». — Répétition vendredi, à 19 h. 30 salle des fêtes pour tous les gymnastes adultes et pupilles. Au même local séance d'éducation physique dimanche 8 janvier à 10 heures pour les jeunes filles.

TOUFFLERS

« Mutuelle St-Pierre. — Assemblée générale trimestrielle au siège, grand cabaret, dimanche 8 janvier, à 16 h., au cours de laquelle la nouvelle carte mutualiste sera remise. La Commission se réunira à 15 heures.

LEERS

Combats de coqs. — Dimanche 8 janvier, grands combats de coqs chez Georges Détremmerie, 1, place de l'Eglise : 2 de 3 mort pour 500 fr. ; paires de plaisir pour 100 fr. L'Harnat de Wattrelos et Estaimbourg contre Leers. Au parc à 17 h. 30.

ALMANACHS

La distribution

commence aujourd'hui pour tout achat à partir de cinq francs

(spécialités réglementées et eaux minérales exceptées)

PHARMACIE DES PRODUITS CORBEAUX

11 bis, Rue de Lannoy - ROUBAIX

2311

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone : 9.85
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

La Braderie d'Hiver du Centre

En fin de saison nombreux sont les articles à solder, aussi il y a toujours de multiples occasions à réaliser à cette braderie qui a lieu lundi prochain 9 janvier, chez les commerçants du Centre.

Bien qu'ayant lieu durant la mauvaise saison, cette manifestation commerciale prend une importance plus grande d'année en année ; c'est que le public aime la braderie où l'on peut courir d'étalage en étalage afin d'y découvrir l'occasion exceptionnelle et l'on sait que nos commerçants du Centre offrent aux acheteurs l'occasion d'achats intéressants.

Les commerçants ne désirant pas faire leur étal au dehors ey garder néanmoins leur trottoir libre pourront se procurer chez le secrétaire, M. Couvreur, rue Saint-Jacques, des affiches « emplacement réservé ».

Rappelons que le bal des commerçants du Centre est prévu cette année pour le samedi 4 fevrier et un excellent orchestre a été retenu pour cette fête.

Engagements volontaires pour la Défense passive

La loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation generale de la Nation pour le temps de guerre, prevoit, en son article 11, que des volontaires français, des